



L'Atelier des droits sociaux Asbl

Rue de la Porte Rouge 4 – 1000 Bruxelles

02.512.02.90

<http://atelierdroitssociaux.be>

Fiche d'accompagnement

Cette fiche précise le contenu de la brochure :

Chômage temporaire « corona ». Et si on se disait tout ?

Elle présente son objet principal et énumère les thèmes abordés.

Elle peut être l'objet d'une animation-débat sur les enjeux socio-économiques et politiques dans lesquels s'inscrit cette publication.

Cette fiche est librement téléchargeable sur le site de l'Atelier des droits sociaux.

Chômage temporaire « corona » Et si on se disait tout ?

Auteur : **Anne Van Landschoot** (Service Emploi-Sécurité sociale)

Éditeur : **L'Atelier des droits sociaux Asbl**

Édition : **Mai 2021**

Référence : **C51**

Thématiques :

Droit de la sécurité sociale, assurance chômage

Thème principal :

Le chômage temporaire est devenu, pendant la crise sanitaire, l'outil principal permettant de lutter contre la généralisation des licenciements des travailleurs salariés du fait de l'important ralentissement de l'économie belge.

Outre le fait qu'il a permis aux travailleurs de bénéficier d'allocations pendant la crise, le chômage temporaire a, en effet, aussi permis d'éviter que les employeurs, forcés de fermer temporairement leur entreprise ou de la faire fonctionner au ralenti, procèdent systématiquement au licenciement de leurs travailleurs. Ainsi, il est indéniable que, sans la possibilité d'avoir recours au chômage temporaire, la crise du coronavirus aurait plongé une partie importante des salariés dans une misère considérable.

C'est donc finalement notre système de sécurité sociale, pourtant si décrié ces dernières années pour les « coûts » qu'il infligerait à la société, qui a permis de venir en aide à ces millions de travailleurs mis brusquement à l'arrêt du fait de la pandémie. La sécurité sociale a ainsi été soudainement présentée comme le remède « miracle » à la crise pour les travailleurs salariés, celle sans qui les naufrages auraient encore plus abondé, alors qu'il y a un an à peine, on n'hésitait pas à la qualifier de « gouffre financier » dans lequel elle tendait irrémédiablement à nous entraîner.

Dans ce contexte, afin de rendre le chômage temporaire plus accessible et moins contraignant pour les travailleurs, le gouvernement a, dans un temps record, mis en place une série de mesures en la matière.

Cette brochure dresse un tableau général de ces nouvelles mesures. Elle revient également sur la définition du chômage temporaire, en usage habituellement, avant de développer plus précisément les tenants et aboutissants du chômage temporaire « corona », régime spécifique à la crise que nous avons traversée. Elle propose ensuite un regard critique sur ce régime en mettant en exergue ses écueils, celui-ci étant finalement resté inaccessible à toute une série de travailleurs du fait notamment de leur statut précaire (étudiants, travailleurs au noir, ...).

Objectifs :

Permettre au public de comprendre et de développer un regard critique sur le régime du chômage temporaire « corona » : comment un tel régime a constitué une réelle bouée de sauvetage pour de nombreux travailleurs salariés mais comment aussi il en a exclu ou désabusé d'autres. Comment également il a démontré que la sécurité sociale doit rester le premier filet de protection du travailleur salarié quand celui-ci est privé de revenus.

Pistes d'animation :

Utilisée dans le cadre d'une animation, la brochure permet de développer les thèmes suivants :

- Qu'est-ce que le chômage temporaire « corona » ? Quelle différence entre le chômage pour force majeure et le chômage pour raisons économiques ?
- Qui a droit au chômage temporaire « corona » ? À quelles conditions ? Dans quelles circonstances ?
- Quels sont les impacts du chômage « corona » sur les droits des travailleurs en matière de vacances annuelles, de crédit-temps, d'incapacité de travail, d'avantages extra-légaux, d'activité accessoire, ... ?
- Les points forts du chômage « corona » : une bouée de sauvetage pour les travailleurs salariés !
- Les points faibles du chômage « corona » : les exclus, les oubliés, les perdants du chômage « corona »
- ...

La brochure permet ensuite d'aborder des questions plus générales selon diverses propositions de thèmes à débattre.

Propositions de thèmes à débattre :

- Comment aurait été gérée la crise sanitaire si le chômage temporaire « corona » n'avait pas existé ? Les impacts de la crise auraient-ils été différents ?

 - Pourquoi a-t-il fallu adapter le régime du chômage temporaire à la crise sanitaire ? À qui ont profité ces adaptations ?

 - Le chômage temporaire constitue une des branches de la sécurité sociale. À quoi sert-elle ? Comment fonctionne-t-elle ? Le chômage temporaire « corona » aurait-il été différent s'il avait été géré par des assurances privées ? À qui auraient profité ces différences ?

 - Le chômage « corona » comporte certaines faiblesses... Aurait-on pu les éviter ? Comment les combler ?

 - Et si c'était à refaire... ? À quoi ressemblerait le chômage « corona » de demain ?
-